



Direction générale ressources  
Direction ressources humaines  
Service carrière et paie  
Unité CAP-CCP / Retraite

Reçu en Préfecture

Le 15 OCT. 2024

## arrêté

Le Président du conseil départemental  
de Loire-Atlantique

VU le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

VU le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU le comité technique du 27 avril 2020 ayant pour objet les lignes directrices de gestion des avancements de grade et promotions, et définition des ratios,

Considérant le comité technique du 4 octobre 2022 ajustant le dispositif des promotions internes,

SUR proposition de M. le Directeur général des services ;

### ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Les fonctionnaires suivant.es sont inscrit.es sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux au titre de l'année 2024.

#### **- CATÉGORIE C**

#### **Inscription sur liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise avec examen professionnel**

Monsieur GUIOT Maxime  
Monsieur PLOTEAU Samuel  
Monsieur RICHARD Alexis  
Monsieur CHARAABI Lotfi  
Monsieur MICHAUD David

#### **Inscription sur liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise**

Monsieur BOUTEILLER Anthony  
Monsieur GRENET Franck  
Madame LERAY Fabienne  
Monsieur LEROUX Eric

Tout recours contre cet arrêté doit être présenté devant le tribunal administratif de Nantes dans les deux mois qui suivent sa notification

Monsieur PINEAU Matthieu  
Madame MOREAU Claudia

**ARTICLE 2** : le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Vu pour le caractère exécutoire

Le **15 OCT. 2024**

~~La Direction ressources humaines~~

  
Céline PIEDVACHE

Nantes, le **14 OCT. 2024**

P/Le Président du conseil départemental

~~La Directrice générale ressources~~

  
Clémence DURU